



**Agence mondiale antidopage
Lausanne**

**Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
sur les comptes annuels 2010**

15 mai 2011/ROF/DPI

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation de
Agence mondiale antidopage
Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Agence mondiale antidopage, comprenant le bilan, l'état des activités, le tableau de financement, l'état du résultat global et du mouvement des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS), aux dispositions légales et à l'acte de fondation incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses, ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Felix Roth
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Pierre-Alain Dévaud
Expert-réviseur

Lausanne, le 15 mai 2011

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, état des activités, tableau de financement, état du résultat global et du mouvement des fonds propres et annexe)

Agence mondiale antidopage

Bilan au 31 décembre 2010

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Notes	2010 USD	2009 USD	2010 CHF	2009 CHF
Actifs					
Actifs circulants					
Liquidités	4	14 982 740	15 315 826	13 995 392	15 857 254
Placements disponibles à la vente	5b	1 300 000	4 000 000	1 214 331	4 141 404
Débiteurs	6	302 807	527 220	282 852	545 858
Autres actifs circulants	7	2 947 351	3 353 993	2 753 123	3 472 561
		<u>19 532 898</u>	<u>23 197 039</u>	<u>18 245 698</u>	<u>24 017 077</u>
Actifs à long terme					
Placements disponibles à la vente	5b	11 805 654	8 086 784	11 027 673	8 372 661
Immobilisations corporelles	8	742 091	541 390	693 188	560 529
Immobilisations incorporelles	9	2 927 913	3 182 891	2 734 967	3 295 410
		<u>15 475 658</u>	<u>11 811 065</u>	<u>14 455 828</u>	<u>12 228 600</u>
Total des actifs		<u>35 008 556</u>	<u>35 008 104</u>	<u>32 701 526</u>	<u>36 245 677</u>
Passifs et fonds propres					
Engagements à court terme					
Créanciers		730 642	379 808	682 493	393 237
Charges à payer	10	2 484 399	2 127 890	2 320 679	2 203 113
Contributions reçues d'avance		1 438 641	1 598 433	1 343 836	1 654 939
Total des passifs		<u>4 653 682</u>	<u>4 106 131</u>	<u>4 347 008</u>	<u>4 251 289</u>
Fonds propres					
Capital de fondation	11	5 352 741	4 829 281	5 000 000	5 000 000
Ajustement de conversion cumulatif sur le capital de fondation en USD		(1 346 241)	(822 781)	-	-
Différences de conversion cumulées		-	-	(9 374 395)	(6 742 163)
Réserve pour les litiges	12a	1 500 000	1 500 000	1 401 152	1 553 027
Réserve d'opération	12b	2 400 000	2 400 000	2 241 842	2 484 842
Gains cumulatifs sur les placements disponibles à la vente		376 371	280 484	351 569	290 400
Excédent de revenus sur les dépenses reporté		22 072 003	22 714 989	28 734 350	29 408 282
Total des fonds propres		<u>30 354 874</u>	<u>30 901 973</u>	<u>28 354 518</u>	<u>31 994 388</u>
Total des passifs et des fonds propres		<u>35 008 556</u>	<u>35 008 104</u>	<u>32 701 526</u>	<u>36 245 677</u>


O. NIGGLI
CFO

Les notes 1 à 21 font partie intégrante des présents états financiers.

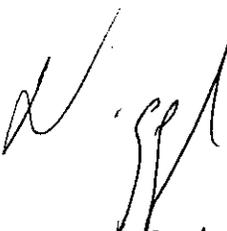
Agence mondiale antidopage

État des activités pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2010

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Notes	2010 USD	2009 USD	2010 CHF	2009 CHF
Revenus					
Contributions annuelles	13	25 825 716	25 343 032	27 068 766	27 745 708
Subventions	14	2 031 434	1 939 542	2 129 211	2 123 423
Autres	15	211 933	185 317	222 134	202 886
Total des revenus		28 069 083	27 467 891	29 420 111	30 072 017
Dépenses opérationnelles					
Salaires et autres charges de personnel	16	8 597 721	7 464 975	9 011 548	8 172 700
Frais de voyage et de logement		3 249 554	2 627 010	3 405 962	2 876 065
Information et communication		299 792	100 545	314 222	110 077
Frais de tests		1 617 570	1 415 457	1 695 427	1 549 651
Frais d'accréditation		349 616	316 531	366 444	346 540
Subventions de projets de recherche	17	5 933 043	6 478 044	6 218 613	7 092 203
Autres subventions		312 646	244 667	327 694	267 863
Éducation		54 941	43 099	57 585	47 185
Frais de consultants sur les projets		2 452 659	2 197 101	2 570 711	2 405 400
Frais administratifs		3 139 845	2 693 838	3 290 973	2 949 230
Frais informatiques		1 684 867	2 321 770	1 765 963	2 541 888
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		1 280 015	1 128 148	1 341 625	1 235 104
Radiation d'immobilisations corporelles		542 084	-	568 176	-
		29 514 353	27 031 185	30 934 943	29 593 906
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) avant produits financiers		(1 445 270)	436 706	(1 514 832)	478 111
Produits financiers (charges)					
Intérêts		558 752	679 830	585 647	744 282
Gains (pertes) à la cession de placements disponibles à la vente		(396)	57 036	(415)	62 443
Frais bancaires		(123 780)	(104 444)	(129 738)	(114 346)
Gains de change nets		367 708	669 037	385 406	732 465
		802 284	1 301 459	840 900	1 424 844
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) de l'exercice		(642 986)	1 738 165	(673 932)	1 902 955

Les notes 1 à 21 font partie intégrante des présents états financiers.


O. NIGGLI
CFO

Agence mondiale antidopage

Tableau de financement pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2010

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	2010 USD	2009 USD	2010 CHF	2009 CHF
Activités opérationnelles				
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) de l'exercice	(642 986)	1 738 165	(673 932)	1 902 955
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 280 015	1 128 148	1 341 625	1 235 104
Radiation d'immobilisations corporelles	542 084	-	568 176	-
Intérêts	(558 752)	(679 830)	(585 647)	(744 282)
Pertes (gains) à la cession de placements disponibles à la vente	396	(57 036)	415	(62 443)
Variation des				
Débiteurs	224 413	440 713	235 215	482 495
Autres actifs circulants	392 264	(646 116)	411 142	(707 373)
Créanciers	157 211	120 104	164 779	131 489
Charges à payer	356 509	105 266	373 668	115 247
Contributions reçues d'avance	(159 792)	828 028	(167 483)	906 530
Liquidités nettes générées par les activités opérationnelles	1 591 362	2 977 442	1 667 958	3 259 722
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(324 124)	(97 665)	(339 725)	(106 924)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 250 076)	(1 684 556)	(1 310 245)	(1 844 262)
Intérêts reçus	573 131	716 501	600 717	784 429
Acquisition de placements	(4 936 495)	(3 829 480)	(5 174 100)	(4 192 539)
Produits à la cession de placements	4 013 116	4 431 867	4 206 277	4 852 036
Liquidités nettes utilisées pour les activités d'investissement	(1 924 448)	(463 333)	(2 017 076)	(507 260)
Variation des liquidités	(333 086)	2 514 109	(349 118)	2 752 462
Effets des modifications de cours de change	-	-	(1 512 744)	(546 970)
Liquidités au début de l'exercice	15 315 826	12 801 717	15 857 254	13 651 762
Liquidités à la fin de l'exercice	14 982 740	15 315 826	13 995 392	15 857 254

Les notes 1 à 21 font partie intégrante des présents états financiers.

Agence mondiale antidopage

État du résultat global et du mouvement des fonds propres pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2010

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Capital de fondation USD	Ajustement de conversion cumulatif sur le capital de fondation USD	Réserve pour les litiges USD	Réserve d'opération USD	Gains cumulatifs sur les placements disponibles à la vente USD	Excédent des revenus sur les dépenses reporté USD	Total USD
Solde au 1^{er} janvier 2009	4 688 671	(682 171)	1 500 000	-	63 497	23 376 824	28 946 821
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	-	-	-	-	-	1 738 165	1 738 165
Transfert à la réserve d'opération	-	-	-	2 400 000	-	(2 400 000)	-
Gains sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	216 987	-	216 987
Mouvement de change	140 610	(140 610)	-	-	-	-	-
Résultat global de l'exercice							1 955 152
Solde au 31 décembre 2009	4 829 281	(822 781)	1 500 000	2 400 000	280 484	22 714 989	30 901 973
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	-	-	(642 986)	(642 986)
Gains sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	95 887	-	95 887
Mouvement de change	523 460	(523 460)	-	-	-	-	-
Résultat global de l'exercice							(547 099)
Solde au 31 décembre 2010	5 352 741	(1 346 241)	1 500 000	2 400 000	376 371	22 072 003	30 354 874

Les notes 1 à 21 font partie intégrante des présents états financiers.

Agence mondiale antidopage

État du résultat global et du mouvement des fonds propres pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2010

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Capital de fondation CHF	Différences de conversion cumulées CHF	Réserve pour les litiges CHF	Réserve d'opération CHF	Gains cumulatifs sur les placements disponibles à la vente CHF	Excédent des revenus sur les dépenses reporté CHF	Total CHF
Solde au 1^{er} janvier 2009	5 000 000	(5 788 568)	1 599 602	-	67 713	29 990 169	30 868 916
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	-	-	-	-	-	1 902 955	1 902 955
Transfert à la réserve d'opération	-	-	-	2 484 842	-	(2 484 842)	-
Gains sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	222 687	-	222 687
Mouvement de change	-	(953 595)	(46 575)	-	-	-	(1 000 170)
Résultat global de l'exercice							1 125 472
Solde au 31 décembre 2009	5 000 000	(6 742 163)	1 553 027	2 484 842	290 400	29 408 282	31 994 388
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	-	-	(673 932)	(673 932)
Gains sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	61 169	-	61 169
Mouvement de change	-	(2 632 232)	(151 875)	(243 000)	-	-	(3 027 107)
Résultat global de l'exercice							(3 639 870)
Solde au 31 décembre 2010	5 000 000	(9 374 395)	1 401 152	2 241 842	351 569	28 734 350	28 354 518

Les notes 1 à 21 font partie intégrante des présents états financiers.

1 Activités

L'Agence mondiale antidopage (ci-après l'« AMA » ou l'« Agence »), domiciliée à Lausanne, en Suisse, est une Fondation sans but lucratif qui a été constituée à Lausanne le 10 novembre 1999 et qui est régie par les règles du Code civil suisse. Le 2 juin 2002, le bureau principal de l'AMA a été officiellement transféré à Montréal, au Canada, selon une décision prise par le Conseil de fondation le 21 août 2001 à Tallinn, en Estonie. Le bureau de Lausanne devient ainsi une succursale. Cependant, l'AMA reste une Fondation de droit suisse avec son siège inscrit à Lausanne, en Suisse.

La mission de l'AMA est de promouvoir et de coordonner sur le plan international la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes. L'Agence travaille en collaboration avec des organisations intergouvernementales, des gouvernements (ci-après les « autorités publiques ») et d'autres organisations privées et publiques engagées dans la lutte contre le dopage dans le sport, notamment le Comité International Olympique, les Fédérations Internationales, les Comités Nationaux Olympiques et les athlètes.

Depuis le 1er janvier 2002, le Mouvement olympique et les autorités publiques impliquées dans la mission de l'AMA participent en parts égales au financement de l'AMA. Auparavant, le Mouvement olympique contribuait exclusivement au financement de l'AMA.

2 Base de présentation et résumé des principes comptables essentiels

a) Base de présentation et modifications des principes comptables

Les présents états financiers ont été approuvés par le Conseil de fondation de l'AMA le 15 mai 2011 et ne peuvent plus être modifiés après leur approbation. Les états financiers de l'AMA pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2010 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards (les « IFRS »)) et en accord avec les exigences du droit suisse.

Ces états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des placements disponibles à la vente qui sont présentés à la juste valeur. La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de l'AMA. En particulier, les domaines pour lesquels les enjeux sont plus élevés en termes de jugement ou de complexité sont la définition de la monnaie fonctionnelle et la comptabilisation des subventions de projets de recherche décrits ci-dessous.

Le dollar US (USD) a été adopté comme monnaie fonctionnelle étant donné que la majeure partie des opérations (les encaissements comme les dépenses) sont réalisées en dollars US. La monnaie de présentation est le franc suisse (CHF) pour satisfaire aux exigences légales suisses. Les actifs et les passifs sont convertis du dollar US au franc suisse aux taux en vigueur à la date de clôture. Le capital de fondation en francs suisses est maintenu au taux historique. Le capital de fondation est présenté au taux de clôture en dollars US. La différence de change qui en découle est enregistrée dans l'Ajustement de conversion cumulatif sur le capital de fondation en USD dans les fonds propres. L'état des activités est converti en francs suisses au taux moyen de l'exercice. Toutes les différences de change résultant de ces conversions sont enregistrées dans le compte de Différences de conversion cumulées. Le

Annexe aux états financiers
31 décembre 2010

Le tableau de financement est converti en francs suisses au taux moyen de l'exercice. La différence de change en résultant est présentée séparément dans le tableau de financement.

Les montants en dollars US sont présentés à titre d'information complémentaire.

b) Conversion des monnaies étrangères

Les revenus et les dépenses en monnaies étrangères sont comptabilisés aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes générés par le règlement de ces transactions et par la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés à l'état des activités. Les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

c) Liquidités

Les liquidités se composent de la trésorerie et des dépôts bancaires librement disponibles ayant une échéance initiale inférieure ou égale à trois mois.

d) Instruments financiers

L'Agence classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ainsi qu'actifs disponibles à la vente. Le classement dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine le classement de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et reconsidère leur désignation à chaque date de clôture.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables, d'une échéance fixe que l'AMA a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les actifs financiers rattachés à cette catégorie sont inclus dans les actifs circulants, s'ils ont une échéance de moins de 12 mois après la date du bilan, sinon dans les actifs à long terme.

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et ensuite comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs circulants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à 12 mois après la date du bilan. Ces derniers sont classés dans les actifs à long terme. Les prêts et créances sont comptabilisés au bilan, au poste Débiteurs.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et ensuite comptabilisés à leur coût amorti, déduction faite de la provision pour créances douteuses ou de leur dépréciation, selon le cas.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2010

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente ne sont pas des dérivés et sont soit désignés dans cette catégorie ou encore ils ne se qualifient pas dans une autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs à long terme sauf si la direction a l'intention d'en disposer au cours des 12 mois suivant la date du bilan. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au bilan, au poste Placements disponibles à la vente.

Les actifs disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à leur juste valeur plus les frais de transaction, et ensuite comptabilisés à leur juste valeur. Les gains ou les pertes causés par les variations de juste valeur sont présentés dans les fonds propres comme « Gains ou pertes cumulatifs sur les placements disponibles à la vente ».

Lorsque les actifs désignés comme étant disponibles à la vente sont vendus ou dévalués, les ajustements cumulés de juste valeur reconnus dans les fonds propres sont inclus dans l'état des activités comme « Gains ou pertes à la cession de placements disponibles à la vente ». Les intérêts sur les placements désignés comme étant disponibles à la vente sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrés à l'état des activités dans la catégorie produits financiers.

L'AMA fournit l'évaluation à la juste valeur selon la hiérarchie suivante :

- Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1);
- Données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) (Niveau 2);
- Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables) (Niveau 3).

Dans une large mesure, l'évaluation des actifs à la juste valeur par le résultat de l'AMA se fait sur la base des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs (Niveau 1).

L'AMA s'assure, à chaque date du bilan, qu'il y a une évidence objective que les actifs financiers ou que chaque groupe d'actifs financiers ne doivent pas être dévalués. Lorsque cette situation est présente pour des actifs financiers disponibles à la vente, la perte cumulative, mesurée par la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur actuelle, déduction faite de toute dévaluation des actifs financiers enregistrée précédemment à l'état des activités, est retirée des fonds propres et enregistrée à l'état des activités.

Les achats et les ventes courants d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement. L'AMA évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier. Les actifs financiers sont sortis du bilan lorsque les droits de percevoir un flux de trésorerie découlant de ces actifs ont expiré ou ont été cédés, et que l'AMA a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2010

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée résiduelle du bail et leur durée d'utilisation prévue. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur la durée de vie utile des immobilisations, comme suit :

Matériel informatique	2,5 ans
Matériel de bureau	4 ans
Améliorations locatives	5 ans

f) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées du logiciel ADAMS (Anti-Doping Administration & Management System) et sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de quatre ans qui est la durée de vie utile des immobilisations incorporelles.

L'ensemble des coûts engagés pour acquérir et mettre en place les logiciels achetés est capitalisé.

g) Crédits-bails

La location de matériel informatique et de logiciels pour lesquels les avantages et les risques inhérents à la propriété ont été effectivement transférés à l'Agence sont classés comme des crédits-bails financiers. Les crédits-bails financiers sont comptabilisés à la date du contrat au plus faible de la juste valeur du bien loué ou de la valeur actuelle des paiements minimaux. Chaque paiement est alloué entre la dette et les charges financières pour obtenir un taux constant sur le solde du financement dû. Les intérêts du coût de financement sont imputés à l'état des activités sur la période de location. Les crédits-bails pour lesquels une part importante des avantages et des risques inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés comme des crédits-bails opérationnels, auquel cas les paiements sont imputés à l'état des activités sur une base linéaire durant la période de location. L'AMA n'a à l'heure actuelle aucun crédit-bail financier.

h) Constatation des revenus

Contributions annuelles

Les contributions annuelles des autorités publiques participant à la lutte contre le dopage dans le sport et du Mouvement olympique sont constatées à titre de revenu dans la période au cours de laquelle elles sont dues. Les versements reçus en avance liés aux activités du prochain exercice sont différés et présentés comme contributions reçues d'avance au bilan. Les contributions annuelles qui n'ont pas été payées à la fin de l'exercice ne seront constatées que lorsqu'elles seront encaissées.

Produits financiers

Les intérêts créanciers sont constatés sur la base de leur rendement effectif.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2010

Subventions

Les subventions sont constatées à titre de revenu lorsqu'il y a une garantie suffisante que les subventions seront reçues, et que l'AMA se conformera à toutes les conditions requises.

Autres

Les frais d'accréditation de laboratoires et de réaccréditation sont constatés à la date de paiement, date à laquelle l'accréditation prend effet.

i) Impôts sur les bénéfices

L'AMA est exemptée du paiement d'impôts sur les bénéfices.

j) Subventions de projets de recherche

Les subventions de projets de recherche sont accordées pour des projets précis et payées par l'AMA annuellement. Un paiement initial de 80 % du montant accordé est effectué, de même qu'un paiement du solde de 20 % à l'obtention du rapport annuel du projet de recherche. Ces subventions couvrent une période de recherche de 12 mois. Elles sont constatées à titre de charge sur une base linéaire à partir de la date à laquelle le montant est dû et selon les conditions du contrat.

k) Normes, interprétations et modifications aux normes existantes non encore en vigueur

Les normes, modifications et interprétations de normes actuelles entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2010 n'ont pas eu d'impact sur les états financiers au 31 décembre 2010. Certaines normes, modifications et interprétations de normes actuelles qui ont été publiées et qui seront applicables pour les périodes comptables s'ouvrant le ou après le 1^{er} janvier 2011 ou pour des périodes ultérieures n'ont pas été adoptées par anticipation par l'AMA. L'AMA considère pour l'instant qu'aucune d'elles n'aura d'impact sur ses états financiers.

3 Gestion du risque financier

1. Facteurs de risque financier

De par la nature internationale de ses activités, l'AMA est exposée aux risques financiers tels le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque relatif au capital.

La gestion du risque est assurée par la direction en fonction des politiques approuvées par le Conseil de fondation. La direction identifie, évalue et s'assure de couvrir les risques financiers.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2010

a) Risque de conversion des monnaies étrangères

L'AMA est exposée au risque de change principalement en raison du fait que la plupart de ses revenus sont générés en dollars US, alors que ses dépenses opérationnelles sont essentiellement en dollars US et en dollars canadiens. Au 31 décembre 2010, l'AMA a utilisé des colliers et des dépôts bancaires en dollars US, en francs suisses, en dollars canadiens et en euros pour réduire partiellement l'exposition à ce risque.

Au 31 décembre 2010, si le dollar canadien s'était déprécié de 5 % comparativement au dollar US et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice aurait été de 194 374 CHF (208 086 USD) inférieur (l'excédent des revenus sur les dépenses aurait été de 110 422 CHF (106 652 USD) supérieur au 31 décembre 2009), principalement en raison des pertes de change sur la conversion des liquidités nominées en dollars canadiens. L'excédent des dépenses sur les revenus est plus sensible en 2010 qu'en 2009 aux mouvements du taux de change du dollar US en raison du montant plus important de liquidités libellées en dollars canadiens.

Au 31 décembre 2010, si le franc suisse s'était déprécié de 2 % comparativement au dollar US et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice aurait été de 18 451 CHF (19 753 USD) inférieur (l'excédent des revenus sur les dépenses aurait été de 22 460 CHF (21 693 USD) supérieur au 31 décembre 2009), principalement en raison des gains de change sur la conversion des liquidités libellées en francs suisses.

b) Risque de taux d'intérêt

L'AMA est exposée au risque de taux d'intérêt par l'incidence des variations de taux sur les actifs portant intérêt. Au 31 décembre 2010, les seuls actifs portant intérêt de l'AMA sont les liquidités et les placements disponibles à la vente.

Au 31 décembre 2010, si le taux d'intérêt avait été de 0,25 % inférieur et que toutes les autres variables avaient été constantes, les fonds propres auraient été de 87 727 CHF (93 916 USD) supérieurs (62 175 CHF (60 052 USD) au 31 décembre 2009), en raison d'une augmentation de la juste valeur des obligations désignées comme étant disponibles à la vente.

c) Risque de liquidité

L'AMA a besoin de maintenir un niveau de liquidités suffisamment élevé pour financer ses activités courantes. En l'absence de facilités de financement bancaire, elle dépend du versement régulier des contributions de la part des parties concernées pour satisfaire ses besoins en liquidités.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2010

d) *Risque de crédit*

La plupart des revenus de l'AMA sont générés par les contributions qui sont constatées à l'état des activités au moment de l'encaissement. Les revenus générés par les subventions sont estimés recouvrables dans leur totalité par l'AMA. L'AMA a des directives destinées à limiter son exposition au risque de crédit et d'investissement. L'AMA est exposée à un risque minimal sur ses comptes débiteurs en raison du fait que les montants importants proviennent du gouvernement du Québec pour les taxes sur la valeur ajoutée (TVQ) et des impôts anticipés à recouvrer. Les liquidités et les placements disponibles à la vente sont placés auprès d'importantes banques. Le tableau ci-dessous indique le solde détenu aux trois principales banques à la date du bilan, sous la forme de liquidités et de dépôts à terme.

Banque	Cote	2010		Cote	2009	
		Solde			Solde	
		USD	CHF		USD	CHF
UBS	A+	8 029 575	7 500 434	Aa3	10 502 035	10 873 292
Lombard Odier Darier Hentsch	AA-	4 121 485	3 849 883	AA-	3 068 323	3 176 791
Banque Scotia	AA-	2 810 652	2 625 433	Aa1	1 703 359	1 763 574
		<u>14 961 712</u>	<u>13 975 750</u>		<u>15 273 717</u>	<u>15 813 657</u>

Les placements disponibles à la vente sont principalement composés d'obligations émises par d'importantes sociétés et entités gouvernementales.

e) *Gestion du risque relatif au capital*

Lorsqu'elle gère son capital, l'AMA a comme objectif de maintenir un niveau approprié de capital afin de développer de nouveaux programmes et de participer à de nouvelles activités. Le capital de fondation, la réserve pour litiges et la réserve d'opération sont considérés pour la gestion du risque relatif au capital.

2. Estimation de la juste valeur

Au 31 décembre 2010, la juste valeur des liquidités, des débiteurs et des autres actifs circulants, ainsi que des créanciers, des charges à payer et des contributions reçues d'avance ne différait pas de façon importante de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée de la date du bilan. Au 31 décembre 2010, aucun actif financier n'était dévalué ou échu.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2010

4 Liquidités

	2010 USD	2009 USD	2010 CHF	2009 CHF
Liquidités en espèces	6 050 756	9 453 691	5 652 018	9 787 888
Dépôts bancaires				
en dollars US	4 790 000	3 485 803	4 474 344	3 609 029
en dollars canadiens	2 744 418	583 679	2 563 564	604 312
en francs suisses	642 329	869 270	600 000	900 000
en euros	755 237	923 383	705 466	956 025
	<u>14 982 740</u>	<u>15 315 826</u>	<u>13 995 392</u>	<u>15 857 254</u>

Les liquidités en espèces et les dépôts bancaires sont placés dans d'importantes banques suisses et canadiennes et soumis aux taux d'intérêt courants.

5 Instruments financiers

a) Instruments financiers par catégorie

Au 31 décembre 2010

	Prêts et créances		Disponibles à la vente		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Actifs circulants						
Liquidités (note 4)	14 982 740	13 995 392	-	-	14 982 740	13 995 392
Placements disponibles à la vente (note 5b))	-	-	1 300 000	1 214 331	1 300 000	1 214 331
Débiteurs (note 6)	302 807	282 852	-	-	302 807	282 852
Actifs à long terme						
Placements disponibles à la vente (note 5b))	-	-	11 805 654	11 027 673	11 805 654	11 027 673
Total	<u>15 285 547</u>	<u>14 278 244</u>	<u>13 105 654</u>	<u>12 242 004</u>	<u>28 391 201</u>	<u>26 520 248</u>

Au 31 décembre 2009

	Prêts et créances		Disponibles à la vente		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Actifs circulants						
Liquidités (note 4)	15 315 826	15 857 254	-	-	15 315 826	15 857 254
Placements disponibles à la vente (note 5b))	-	-	4 000 000	4 141 404	4 000 000	4 141 404
Débiteurs (note 6)	527 220	545 858	-	-	527 220	545 858
Actifs à long terme						
Placements disponibles à la vente (note 5b))	-	-	8 086 784	8 372 661	8 086 784	8 372 661
Total	<u>15 843 046</u>	<u>16 403 112</u>	<u>12 086 784</u>	<u>12 514 065</u>	<u>27 929 830</u>	<u>28 917 177</u>

Agence mondiale antidopage

Annexe aux états financiers 31 décembre 2010

b) Placements disponibles à la vente

	2010 USD	2009 USD	2010 CHF	2009 CHF
Obligations en dollars US	10 609 233	11 133 198	9 910 095	11 526 768
Produits structurés en dollars US	267 340	500 000	249 723	517 676
Obligations en euros	1 934 673	453 586	1 807 180	469 621
Obligations en dollars canadiens	294 408	-	275 006	-
	<u>13 105 654</u>	<u>12 086 784</u>	<u>12 242 004</u>	<u>12 514 065</u>

Les obligations portent intérêt à des taux variant de 2,38 % à 6,13 % et viennent à échéance de février 2011 à octobre 2015. Les produits structurés sont à capital garanti et viendront à échéance le 9 septembre 2013.

6 Débiteurs

	2010 USD	2009 USD	2010 CHF	2009 CHF
Autres débiteurs	151 033	235 122	141 080	243 434
Débiteurs TVQ	110 253	252 522	102 987	261 449
Impôts anticipés à recouvrer	2 886	9 182	2 696	9 507
Garantie de loyer et cautions	22 449	22 574	20 969	23 372
Intérêts à recevoir sur les placements à long terme	16 186	7 820	15 120	8 096
	<u>302 807</u>	<u>527 220</u>	<u>282 852</u>	<u>545 858</u>

Les dépôts de garantie pour les locaux du bureau régional d'Uruguay se chiffrent à 20 969 CHF (22 449 USD) (23 372 CHF (22 574 USD) en 2009).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2010

7 Autres actifs circulants

	2010 USD	2009 USD	2010 CHF	2009 CHF
Charges payées d'avance	1 015 982	605 586	949 030	626 994
Charges payées d'avance – Jeux Olympiques	-	404 884	-	419 197
Intérêts courus	219 104	233 482	204 665	241 736
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2005	46 660	64 993	43 585	67 291
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2006	-	144 921	-	150 044
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2007	245 844	407 076	229 643	421 467
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2008	375 442	795 150	350 700	823 259
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2009	259 672	643 480	242 560	666 228
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2010	666 087	-	622 192	-
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2008	11 340	17 350	10 593	17 963
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2009	14 497	37 071	13 542	38 382
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2010	92 723	-	86 613	-
	<u>2 947 351</u>	<u>3 353 993</u>	<u>2 753 123</u>	<u>3 472 561</u>

Annexe aux états financiers
31 décembre 2010

8 Immobilisations corporelles – Matériel informatique, matériel de bureau et améliorations locatives

	Matériel informatique		Matériel de bureau		Améliorations locatives		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Exercice arrêté le								
31 décembre 2009								
Valeur comptable nette								
au début de l'exercice	540 485	576 374	43 519	46 410	53 473	57 023	637 477	679 807
Acquisitions	90 372	93 567	-	-	-	-	90 372	93 567
Amortissements	(147 175)	(161 129)	(22 006)	(24 092)	(17 278)	(18 916)	(186 459)	(204 137)
Différences de change	-	(8 031)	-	(44)	-	(633)	-	(8 708)
Valeur comptable nette	483 682	500 781	21 513	22 274	36 195	37 474	541 390	560 529
à la fin de l'exercice								
Au 31 décembre 2009								
Coût	978 376	1 258 165	1 124 218	1 532 891	86 389	99 029	2 188 983	2 890 085
Amortissements cumulés	(494 694)	(742 376)	(1 102 705)	(1 425 263)	(50 194)	(56 144)	(1 647 593)	(2 223 783)
Différences de change	-	(15 008)	-	(85 354)	-	(5 411)	-	(105 773)
Valeur comptable nette	483 682	500 781	21 513	22 274	36 195	37 474	541 390	560 529
Exercice arrêté le								
31 décembre 2010								
Valeur comptable nette								
au début de l'exercice	483 682	500 781	21 513	22 274	36 195	37 474	541 390	560 529
Acquisitions	69 109	72 435	77 843	81 589	349 235	366 044	496 187	520 068
Amortissements	(260 380)	(272 913)	(17 828)	(18 686)	(17 278)	(18 109)	(295 486)	(309 708)
Différences de change	-	(27 161)	-	(9 022)	-	(41 518)	-	(77 701)
Valeur comptable nette	292 411	273 142	81 528	76 155	368 152	343 891	742 091	693 188
à la fin de l'exercice								
Au 31 décembre 2010								
Coût	979 149	1 330 600	1 202 060	1 614 480	435 624	465 073	2 616 833	3 410 153
Amortissements cumulés	(686 738)	(1 015 289)	(1 120 532)	(1 443 949)	(67 472)	(74 253)	(1 874 742)	(2 533 491)
Différences de change	-	(42 169)	-	(94 376)	-	(46 929)	-	(183 474)
Valeur comptable nette	292 411	273 142	81 528	76 155	368 152	343 891	742 091	693 188

Au 31 décembre 2010, le montant inclus dans les payables relatif aux améliorations locatives était de 172 063 USD (néant au 31 décembre 2009).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2010

9 Immobilisations incorporelles

	Logiciels	
	USD	CHF
Exercice arrêté le 31 décembre 2009		
Valeur comptable nette		
au début de l'exercice	2 440 024	2 602 045
Acquisitions	1 684 556	1 744 106
Amortissements	(941 689)	(1 030 967)
Différences de change	-	(19 774)
Valeur comptable nette	3 182 891	3 295 410
Au 31 décembre 2009		
Coût	6 043 193	6 722 439
Amortissements cumulés	(2 860 302)	(3 257 800)
Différences de change	-	(169 229)
Valeur comptable nette	3 182 891	3 295 410
Exercice arrêté le 31 décembre 2010		
Valeur comptable nette		
au début de l'exercice	3 182 891	3 295 410
Acquisitions	1 271 635	1 187 836
Amortissements	(984 529)	(1 031 917)
Différences de change	-	(148 186)
Radiation d'immobilisations corporelles	(542 084)	(568 176)
Valeur comptable nette	2 927 913	2 734 967
Au 31 décembre 2010		
Coût	6 772 744	7 910 275
Amortissements cumulés	(3 844 831)	(4 857 893)
Différences de change	-	(317 415)
Valeur comptable nette	2 927 913	2 734 967

Le montant total des immobilisations incorporelles est lié au projet ADAMS et à d'autres logiciels. Le montant lié au projet ADAMS représente la base du logiciel nécessaire pour satisfaire aux exigences du Code mondial antidopage concernant le suivi et la gestion des activités de contrôle. Ce logiciel permet un suivi et une gestion plus efficaces des résultats des tests.

Au 31 décembre 2010, le montant inclus dans les payables relatif aux immobilisations incorporelles était de 21 559 USD (néant au 31 décembre 2009).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2010

10 Charges à payer

	2010 USD	2009 USD	2010 CHF	2009 CHF
Passifs transitoires	1 247 263	1 329 696	1 165 069	1 376 702
Subventions de recherche scientifique 2003 à payer	-	2 000	-	2 071
Subventions de recherche scientifique 2004 à payer	10 838	67 878	10 123	70 277
Subventions de recherche scientifique 2005 à payer	50 199	134 043	46 891	138 782
Subventions de recherche scientifique 2006 à payer	149 464	171 859	139 615	177 935
Subventions de recherche scientifique 2007 à payer	402 481	306 641	375 958	317 481
Subventions de recherche scientifique 2008 à payer	398 965	110 368	372 674	114 269
Subventions de recherche scientifique 2009 à payer	215 911	-	201 683	-
Subventions de recherche en sciences sociales 2006 à payer	2 280	2 280	2 130	2 361
Subventions de recherche en sciences sociales 2008 à payer	1 755	3 125	1 639	3 235
Subventions de recherche en sciences sociales 2009 à payer	5 243	-	4 897	-
	<u>2 484 399</u>	<u>2 127 890</u>	<u>2 320 679</u>	<u>2 203 113</u>

11 Capital de fondation

Le capital de fondation est défini dans la constitution comme étant un montant fixe de 5 000 000 CHF.

12 Réserves

a) Litiges

En 2007, le Conseil de fondation de l'AMA a approuvé une réserve de 1 500 000 USD pour les litiges. Cela permettra à l'Agence de s'impliquer dans les poursuites, si nécessaire.

b) Opérations

En 2009, le Conseil de fondation de l'AMA a approuvé une réserve de 2 400 000 USD dédiée aux opérations.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2010

13 Contributions annuelles

	2010 USD	2009 USD	2010 CHF	2009 CHF
2002 Autorités publiques et gouvernements	1 853	1 500	1 942	1 642
2002 Comité International Olympique	1 853	1 500	1 942	1 642
2003 Autorités publiques et gouvernements	2 149	1 740	2 253	1 905
2003 Comité International Olympique	2 149	1 740	2 253	1 905
2004 Autorités publiques et gouvernements	-	6 405	-	7 012
2004 Comité International Olympique	-	6 405	-	7 012
2005 Autorités publiques et gouvernements	-	6 916	-	7 572
2005 Comité International Olympique	-	6 916	-	7 572
2006 Autorités publiques et gouvernements	2 232	7 820	2 340	8 561
2006 Comité International Olympique	2 232	7 820	2 340	8 561
2007 Autorités publiques et gouvernements	9 073	95 108	9 509	104 125
2007 Comité International Olympique	9 073	95 108	9 509	104 125
2008 Autorités publiques et gouvernements	7 753	160 148	8 126	175 331
2008 Comité International Olympique	-	178 130	-	195 018
2009 Autorités publiques et gouvernements	62 559	12 312 864	65 570	13 480 200
2009 Comité International Olympique	-	12 452 912	-	13 633 525
2010 Autorités publiques et gouvernements	12 773 762	-	13 388 592	-
2010 Comité International Olympique	12 951 028	-	13 574 390	-
	<u>25 825 716</u>	<u>25 343 032</u>	<u>27 068 766</u>	<u>27 745 708</u>

14 Subventions

	2010 USD	2009 USD	2010 CHF	2009 CHF
Montant total de la subvention de Montréal International	1 608 251	1 406 490	1 685 659	1 539 834
Gouvernement d'Australie	120 000	60 000	125 776	65 688
Gouvernement du Canada – ORAD des Caraïbes	91 956	-	96 382	-
Gouvernement du Japon	80 461	214 749	84 334	235 109
Gouvernement de la France	-	199 975	-	218 934
Gouvernement de la Malaisie	-	3 000	-	3 284
Fonds Amgen	100 000	-	104 813	-
CONFESSES	15 599	-	16 350	-
Conseil Olympique d'Asie	15 167	-	15 897	-
Secrétariat du Commonwealth	-	55 328	-	60 574
	<u>2 031 434</u>	<u>1 939 542</u>	<u>2 129 211</u>	<u>2 123 423</u>

Annexe aux états financiers

31 décembre 2010

L'AMA bénéficie du soutien important de deux gouvernements au Canada. Le gouvernement canadien accorde à l'AMA une subvention en espèces d'un montant total de 10 000 000 CAD, indexés sur une durée de 10 ans (2002 – 2011), et exempte l'AMA de tout impôt sur les bénéfices. Le gouvernement du Québec accorde également 5 000 000 CAD, indexés sur une période de 10 ans (2002 – 2011). Les subventions sont payées en une fois par une organisation, Montréal International, formée des deux gouvernements susmentionnés. En 2002, la subvention totale était de 2 533 440 CHF (1 828 011 USD) représentant le versement initial. Le solde des versements, en dollars canadiens, est réparti de façon égale sur les neuf ans restants. Les subventions sont soumises aux conditions suivantes : l'AMA maintient son siège opérationnel permanent à Montréal, maintient un minimum de 17 à 25 employés, fournit ses comptes trimestriels non audités, ses comptes annuels audités et ses budgets et rapports d'activité, et continue la mission qu'elle s'est fixée. Le but de ces subventions gouvernementales est d'encourager et de soutenir à long terme les activités de l'AMA.

L'AMA reçoit aussi des subventions additionnelles des autorités publiques (gouvernements) afin de soutenir des activités spécifiques.

15 Autres revenus

	2010 USD	2009 USD	2010 CHF	2009 CHF
Frais d'accréditation de laboratoires et de réaccréditation	169 980	157 352	178 162	172 270
Surveillance du Code	41 953	27 965	43 972	30 616
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	211 933	185 317	222 134	202 886

16 Salaires et autres charges de personnel

	2010 USD	2009 USD	2010 CHF	2009 CHF
Salaires	4 881 224	4 210 195	5 116 168	4 609 346
Charges sociales et autres avantages salariaux	3 584 179	3 056 149	3 756 693	3 345 891
Contribution au plan de prévoyance de primauté des prestations	128 688	103 119	134 882	112 895
Personnel temporaire	3 630	41 245	3 805	45 156
Frais de recrutement	-	54 267	-	59 412
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	8 597 721	7 464 975	9 011 548	8 172 700

Le nombre de personnes employées était de 57 au 31 décembre 2010 (59 au 31 décembre 2009).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2010

Engagements de prévoyance

La plupart des employés de l'AMA sont basés au bureau de Montréal. L'AMA accorde à tous ses employés un pourcentage de leur salaire comme contribution à leur plan de prévoyance. Étant donné que l'AMA n'a pas d'autre obligation une fois le paiement effectué, ces coûts sont considérés comme des avantages extrasalariaux annexés et sont inclus dans Salaires et autres charges de personnel à l'état des activités durant la période au cours de laquelle ils sont réalisés. Les engagements de prévoyance pour les employés de l'AMA à Tokyo sont couverts par le gouvernement japonais. Pour les employés de son bureau en Afrique du Sud, l'AMA contribue avec ses employés au régime de retraite gouvernemental. Pour les employés de l'AMA en Suisse, l'obligation de retraite se qualifie comme un plan de prévoyance de primauté des prestations. Ce dernier est financé par l'AMA et les employés concernés par l'entremise d'une fondation financièrement indépendante. En raison du petit nombre d'employés concernés par ce plan, aucune valorisation actuarielle n'a été effectuée pour des raisons de matérialité.

17 Subventions de projets de recherche

	2010 USD	2009 USD	2010 CHF	2009 CHF
Subventions de recherche scientifique comptabilisées	5 757 127	6 366 198	6 034 230	6 969 753
Subventions de recherche en sciences sociales comptabilisées	175 916	111 846	184 383	122 450
Total de la dépense des subventions de projets de recherche	5 933 043	6 478 044	6 218 613	7 092 203
Subventions de projets de recherche payées				
Subventions de projets de recherche comptabilisées	5 933 043	6 478 044	6 218 613	7 092 203
Paiements d'avance (mouvement)	(397 777)	489 821	(416 923)	536 261
Charges à payer (mouvement)	(438 946)	(152 895)	(460 073)	(167 390)
Total des subventions de projets de recherche payées	5 096 320	6 814 970	5 341 617	7 461 074

18 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des autorités publiques et d'autres organisations, y compris le Mouvement olympique, sont présentées séparément dans ces états financiers. Les membres du Conseil de fondation, le président et le Comité exécutif de l'AMA ne sont pas rémunérés par l'Agence. Toutefois, l'AMA couvre l'ensemble des dépenses liées à l'accomplissement de leurs tâches, en particulier les frais de voyage, d'hébergement et de repas et les indemnités journalières pour frais. Ces dépenses sont incluses dans la rubrique Frais de voyage et de logement à l'état des activités.

	2010 USD	2009 USD	2010 CHF	2009 CHF
Rémunération de la direction opérationnelle				
Salaires	2 241 818	2 140 779	2 349 722	2 343 738
Avantages sociaux et charges sociales	996 849	1 075 000	1 044 830	1 176 917
Contribution au plan de prévoyance de primauté des prestations	47 071	77 182	49 337	84 499
	3 285 738	3 292 961	3 443 889	3 605 154

Agence mondiale antidopage

Annexe aux états financiers 31 décembre 2010

La direction opérationnelle de l'AMA est définie comme étant l'ensemble des directeurs de l'Agence. Au cours de 2010, il y a eu 12 directeurs et au 31 décembre 2010, l'AMA en comptait 10 (12 directeurs au 31 décembre 2009).

19 Engagements

Les montants des paiements futurs minimaux liés à des crédits-bails opérationnels non résiliables sont les suivants :

Engagements de crédits-bails opérationnels	2010 USD	2009 USD	2010 CHF	2009 CHF
Moins de un an	675 997	634 902	631 449	657 346
Plus de un an et moins de cinq ans	211 084	789 124	197 174	817 020
Plus de cinq ans	-	23 340	-	24 165
	<u>887 081</u>	<u>1 447 366</u>	<u>828 623</u>	<u>1 498 531</u>

Les obligations ci-dessus concernent

- Bureau de Montréal, Canada, bail jusqu'en février 2012
- Bureau de Lausanne, Suisse, bail jusqu'en avril 2012
- Bureau de Tokyo, Japon, bail jusqu'en février 2011
- Bureau de Montevideo, Uruguay, bail jusqu'en décembre 2015

Engagements pour des éléments hors location	2010 USD	2009 USD	2010 CHF	2009 CHF
Moins de un an	1 820 969	1 262 262	1 700 969	1 306 884
Plus de un an et moins de cinq ans	2 162 888	3 199 153	2 020 356	3 312 246
Plus de cinq ans	639	-	597	-
	<u>3 984 496</u>	<u>4 461 415</u>	<u>3 721 922</u>	<u>4 619 130</u>

Les obligations ci-dessus sont principalement liées au contrat de service de OSI Technologies se terminant en 2013 et à plusieurs autres contrats.

Engagements de recherche scientifique et de recherche en sciences sociales

Les subventions de recherche scientifique et de recherche en sciences sociales peuvent être engagées sur plusieurs années par la signature de contrats de subventions de recherche, incluant la recherche des années à venir pour certains projets. Les montants qui y sont relatifs, à la fin de l'exercice, sont les suivants :

	2010 USD	2009 USD	2010 CHF	2009 CHF
Moins de un an	4 221 495	4 216 188	4 424 685	4 615 909
Plus de un an et moins de cinq ans	773 743	579 590	810 985	634 539
	<u>4 995 238</u>	<u>4 795 778</u>	<u>5 235 670</u>	<u>5 250 448</u>

20 Engagements conditionnels

À la fin de 2010, l'AMA a pour 4 882 370 CHF (5 226 812 USD), (5 751 638 CHF (5 555 255 USD) en 2009) d'engagements conditionnels. Ces montants concernent toutes les subventions pour les projets de recherche qui dépendent de l'une ou de plusieurs des approbations suivantes : l'approbation éthique du gouvernement du pays où le laboratoire responsable de la recherche est situé ou la signature du contrat de recherche par le laboratoire. Quatre-vingts pour cent des subventions sont attribuées par suite de l'obtention de l'approbation et devraient, selon toute vraisemblance, se concrétiser au cours de l'exercice 2011.

21 Chiffres correspondants

Pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2009, un montant de 4 141 404 CHF (4 000 000 USD) a été reclassé des actifs à long terme « Placements disponibles à la vente » aux actifs circulants « Placements disponibles à la vente » au bilan, pour rapprocher les chiffres de 2009 à la présentation de l'exercice courant.

